

## 4<sup>e</sup> SOIREE DES FENNECS D'OR AU TNA

### Dahmane Ouzid fustige le ministère de la Culture

L'instant le plus précieux, le plus intéressant de toute l'organisation de la quatrième soirée des Fennecs d'or au Théâtre national d'Alger est sensiblement l'intervention du réalisateur Dahmane Ouzid. Lauréat du prix du Fennec d'or meilleure réalisation pour son feuilleton *El Aouda* (Le retour), Dahmane Ouzid a rendu un vibrant hommage au véritable artiste algérien et à son travail. Alors que d'autres passent leur temps à encenser le ministre de la Culture dans l'espoir de décrocher un emploi M. Ouzid, lui, a osé s'attaquer aux responsables du département de la Culture qui, selon lui, n'ont pas besoin de siéger pendant des années et des années pour décider d'une retenue de cotisation à la Sécurité sociale. Le réalisateur n'est pas allé par quatre chemins, encore moins de main morte, pour défendre les droits bafoués des artisans de l'art cinématographique et l'état misérable et la précarité dans lequel ils sont plongés au cours et à la fin de leur vie. Beaucoup sont partis dans l'anonymat, certains sont encore en vie mais sont tombés dans l'oubli. Pour ceux qui restent, ils s'accrochent au bon vouloir d'un premier responsable au caractère versatile. Trop, c'est trop, voilà le sentiment très fort, transmis par Dahmane Ouzid aux présents et aux téléspectateurs de la soirée. Une situation qui a mis mal à l'aise l'animatrice du plateau, mais qui a cependant fait rire Hamraoui Habib Chawki dans sa loge. Un seul mot pour M. Ouzid : bravo ! Inutile aussi de revenir sur la composition de cette soirée, qui dans la forme, offre un prestige à la hauteur du tapis rouge déroulé aux pieds des artistes descendant des limousines louées pour l'occasion. Mais à tout ceci, une soirée ne suffira jamais à rendre hommage aux valeurs courageuses des artistes. Pour ce qui reste de cette quatrième édition, il est difficile de comprendre que le choix de l'invité d'honneur soit Sid Ali Kouiret, son parcours et son talent n'étant plus à prouver, mais plus parce qu'il est quasiment absent du cinéma et du petit écran depuis belle lurette. En bref, il n'y a rien à signaler de spécial pour cette soirée censée être spéciale, on est toujours très très loin du Tanit d'Or (Tunisie), des Césars (France) ou pire des Oscars (USA).

Sam H.

## GREVE DES PROFESSEURS DU LYCEE EMIR-ABDELKADER Le départ du proviseur exigé

Les enseignants grévistes du lycée Emir-Abdelkader de Bab-El-Oued ont organisé un point de presse afin de faire le point sur la situation de la grève qui dure depuis 43 jours. D'après le délégué des professeurs, la situation s'est dégradée à cause du laisser-aller des autorités compétentes car les revendications des professeurs grévistes sont d'ordre socioprofessionnel et auraient pu être réglées facilement. Selon les animateurs du point de presse, les professeurs du lycée en question ont décidé d'aller en grève à la suite du comportement du proviseur. Ainsi, il a été expliqué que cette dernière gère l'établissement avec des lois qui lui sont propres. Pour l'exemple, il a été cité aux présents le cas d'un professeur auquel le proviseur a refusé le dossier de départ en congé de maladie. «Pendant quatre mois, l'enseignant en question recevait une fiche de paye sans rémunération de départ, alors que dans ce genre de situation, la loi prévoit des ponctions à hauteur de 30% du salaire», a expliqué M. Osmane. Autre cas signalé est celui des feuilles d'évaluation. Toutes les fiches du territoire national portent en bas une motion selon laquelle 10 points seront déduits de la notation à l'encontre les professeurs signalés absents des examens. Or, dans la fiche du lycée Emir-Abdelkader, un addenda a été porté et qui prévoit d'autres situations qui ponctionnent les 10 points en question. Il s'agit des absences aux conseils de classe et autres situations que l'on ne lit que sur l'imprimé du lycée Emir.

La quarantaine de professeurs grévistes réclament le départ du proviseur qui, selon eux, crée un climat de travail malsain, d'autant plus qu'il ressort que le proviseur ne dispose pas de qualification pour gérer un lycée aussi prestigieux que l'Emir Abdelkader pour ne citer que la condition primaire, celle d'avoir les 12 années d'enseignement dans le secondaire. Au sujet du remplacement des professeurs grévistes par des suppléants, les conférenciers ont expliqué que cela est une authentique entorse à la loi et une utilisation abusive d'une circulaire du ministère qui autorise le recours aux professeurs suppléants que pour des cours de soutien. D'ailleurs, une action en justice a été entamée à ce sujet après avoir au préalable confectionné un dossier avec document d'huissiers à l'appui. Tout en campant sur leur revendication, les professeurs restent ouverts au dialogue affirmant-ils.

N. M.

## AVIS DE DECES

Les familles Khemissa et Oulmane ont la douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté  
**Khemissa Hakim**  
survenu le 22/02/2007 en son domicile sis Coopérative du Ministère de la Jeunesse et des Sports - Ben-Aknoun.  
La veillée du 3<sup>e</sup> jour se fera aujourd'hui samedi en son domicile.  
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

## REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Des assises nationales sur le système LMD en mai prochain

«Les assises nationales sur l'évaluation du système licence-mastère-doctorat (LMD) se tiendront au mois de mai prochain en présence d'experts nationaux et internationaux», c'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia à l'ouverture, jeudi, de la conférence nationale des recteurs et chefs d'établissement organisée au siège de son département ministériel. Ces assises interviendront à la veille de la sortie de la première promotion de formation en licence dans le cadre du système LMD entré en vigueur depuis l'année universitaire 2004-2005. La seconde étape de la formation, à savoir le mastère, sera effective dès la prochaine rentrée universitaire.

Avançant un taux de réussite dépassant les 65%, Rachid Harraoubia a estimé «positif» le bilan d'application du système. Sans omettre toutefois de fustiger «certains écrits appelant à la non-application de ce système pédagogique du fait que l'Europe y ait renoncé» en les qualifiant de «méprise à l'endroit de l'enseignant et de l'étudiant algériens». Le ministre a considéré que «l'Université algérienne demeure en retard en matière d'application du système LMD» auquel «nous n'avons pas d'alternative», a-t-il tenu à souligner. Il convient de préciser à ce sujet que le système LMD est actuellement mis en œuvre au niveau de 39 universités du pays pour une douzaine de spécialités. Par ailleurs, abordant les conditions

socioprofessionnelles des enseignants, le ministre a affirmé que des «moyens considérables» ont été engagés par les pouvoirs publics et qui ont permis «la revalorisation des salaires et le dédoublement de la prime de rendement» ainsi que «le règlement définitif du problème du logement» avec la distribution de «600 unités au profit des établissements universitaires de l'ensemble du territoire national». Concernant le projet du statut de l'enseignant universitaire, Rachid Harraoubia a affirmé qu'il est entré dans sa phase finale. Alors que les grilles des salaires et les projets des statuts particuliers des travailleurs de chaque secteur devraient être finalisés avant la fin de l'exercice en cours.

Lotfi Mérad

## JOURNEE DE PROTESTATION DANS LES UNIVERSITES AUJOURD'HUI

### Le mouvement maintenu malgré les menaces de Harraoubia

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique Rachid Harraoubia a invité Ali Boukaroura en sa qualité de «coordinateur légitime» du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) au niveau national à mettre un terme «aux agissements de certaines branches de son organisation». Faisant ainsi allusion à certaines sections dudit syndicat (de l'ouest, du centre et de l'est) ayant brandi la menace d'une journée de protestation devant prendre effet aujourd'hui samedi, le premier responsable du secteur continue de nier la légitimité de ces sections en acceptant comme seul interlocuteur Ali Boukaroura, dont il saluera d'ailleurs «les efforts ayant permis de réaliser d'énormes avancées dans le processus du dialogue». Lui emboitant le pas, le coordinateur du Cnes a tenu à se démarquer de ce

mouvement de protestation en affirmant que son organisation «n'est concernée ni de près ni de loin par cette grève». Il est conforté par le doyen de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) qui a soutenu que «nous n'avons jusqu'à présent reçu aucun avis de grève», «Normal !» répond le représentant du Cnes à l'USTHB Farid Cherbal vu qu'il s'agit d'une journée de protestation avec arrêt des activités pédagogiques et non pas d'une grève nécessitant au préalable le dépôt d'un préavis. «Nous voulons alerter les pouvoirs publics sur le grand malaise et la crise qui règnent dans les universités algériennes depuis une décennie», ajoute notre interlocuteur. Tout en déplorant l'attitude de «déli de la réalité» affichée par les pouvoirs publics à l'égard de leur mouvement, Farid Cherbal soutient qu'il est

temps «d'ouvrir un dialogue responsable pour arriver à des réponses concrètes à même de permettre le retour à une situation normale dans nos universités». Pour rappel, les revendications des enseignants du supérieur portent sur une augmentation spécifique des salaires, l'élaboration d'un statut de l'enseignant-chercheur, la démocratisation de la gestion de l'université, la prise en charge des problèmes de logement des enseignants et enfin le respect des libertés syndicales. Des doléances restées en suspens en dépit des promesses de prise en charge maintes fois réitérées par la tutelle. Signalons que d'autres journées de protestation avec «arrêt des activités pédagogiques» sont prévues les 3 et 4 mars puis les 13, 14 et 15 mars.

Lotfi Mérad

## ORAN / 5<sup>e</sup> CONGRES DE LA SOCIETE ALGERIENNE D'HYPERTENSION ARTERIELLE «35% des Algériens souffrent d'hypertension artérielle»

*Il s'agit d'une maladie qui porte bien sa description : une maladie silencieuse qui agit discrètement, mais sûrement. Atteignant ainsi tous les organes dits nobles (cœur, reins...). Selon une enquête menée au niveau national, par la Société algérienne d'hypertension artérielle, cette maladie est à haut risque pour les Algériens.*

**Amel B. - Oran (Le Soir)** - Le cinquième congrès de la Société algérienne d'hypertension artérielle (Saha), tenu à Oran au niveau de l'hôtel Sheraton, du 21 au 23 février 2007, a permis au vu des résultats d'une enquête qu'elle a menée de mettre au jour des résultats édifiants, mais surtout inquiétants quant au taux élevé des Algériens atteints d'hypertension artérielle.

Le chiffre avancé est de 35%, révélé par une enquête menée en 2004 et qui a duré trois mois. Une première en Algérie, puisque jusque-là aucune enquête n'a vraiment approfondi le sujet en question. Selon le professeur Kheireddine Merad, président de la Saha, pour l'efficacité et la fiabilité de l'enquête, tous les moyens ont été mis

à disposition, dès lors, les enquêteurs ont suivi une méthodologie scientifique, qui respecte les protocoles internationaux. La moitié des personnes dépistées parmi les 35% ne savaient pas pour la plupart qu'elles étaient atteintes de l'hypertension artérielle, elles étaient âgées de plus de 18 ans. Durant cette rencontre, les intervenants citeront les facteurs à risque de l'hypertension artérielle (HTA), que sont l'obésité, le diabète (2,6 millions d'Algériens sont diabétiques), l'insuffisance rénale et le cholestérol. L'enquête avait révélé qu'un quart des personnes atteintes de l'hypertension artérielle étaient des diabétiques, alors que la moitié était des obèses.

Selon l'OMS, les acci-

dents cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde, alors que les premières répercussions de la HTA provoquent des accidents cardiovasculaires, le risque est énorme. Sachant qu'en Algérie, dira l'un des intervenants, de plus en plus dans les hôpitaux, les médecins accueillent des personnes victimes d'accidents cardiovasculaires, âgées de 20 ans et plus. A travers une enquête menée par le professeur Merad sur les femmes atteintes d'hypertension artérielle, il indique que la HTA chez la femme est plus fréquente dès l'âge de 59 ans. Le facteur génétique est estimé de 40 à 50%, alors que les facteurs non familiaux se situent entre 30 et 40%. Sa recherche révèle que 41,5% de ces femmes dépistées sont obèses et 36,9% sont âgées de plus de 18 ans. Toujours concernant les femmes atteintes de la HTA, leur dépistage par région est comme suit : Alger : 42%, à

l'Ouest plus de 46%, à l'Est, elles sont 32,8% et au sud-ouest du pays elles sont 39,2% à être atteintes d'hypertension artérielle. Les débats qui ont suivi cette rencontre étaient axés sur la nécessité d'un dépistage régulier et rigoureux, car sur le terrain, il est constaté un mauvais contrôle médical s'agissant de l'hypertension artérielle. Les intervenants insistent sur la nécessité d'accorder plus de temps au malade atteint de cette maladie. Afin d'inverser la tendance ascendante de cette maladie et au vu de ces résultats (35% d'Algériens atteints), les pouvoirs publics sont vivement sollicités afin d'entamer au plus vite un programme national de lutte contre l'hypertension artérielle, une sorte de prévention primaire qui prendrait en charge la maladie dès les premiers signes avant qu'elle n'atteigne son stade le plus grave.

A. B.